Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2021

La Cove expérimente le ‘Bluebus’ électrique



La Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin expérimente sur son réseau Trans’CoVe le bus électrique ‘Bluebus’, jusqu’au 28 mai prochain. Ce bus long de 6m permettra d’appréhender plus finement les performances de la technologie électrique.

L’expérimentation du ‘Bluebus’ s’inscrit dans le cadre de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone, en cohérence avec le Plan Climat Energie Territorial de la Cove, dont elle dispose depuis 2020. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la commune doit répondre à des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2050 de réduction de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

Expérimentation grandeur nature

La Cove s’associe à l’initiative de Trans’comtat, délégataire de service public, afin de tester l’adaptabilité

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2021

à l'environnement urbain de ce type de véhicule qui accueillera huit places assises, treize places debout et un emplacement fauteuil roulant. Le 'Bluebus' sera affecté le jeudi sur la ligne D desservant le trajet entre le Marché-gare et le Pôle Santé à Carpentras. Le vendredi, le 'Bluebus' assurera la navette du marché de Carpentras (la navette habituelle n'entrant en service chaque année que du 1er Juin au 30 Septembre). L'expérimentation est à la fois bénéfique pour les usagers mais également pour les chauffeurs eux-mêmes, pour qui le bus est l'outil de travail.

C'est du propre

Même si le bilan carbone du bus électrique n'est pas nul car la production d'électricité peut, selon son mode de fabrication, entrainer des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique reste à un niveau très bas de pollution. Très peu bruyant, le bus électrique contribue également à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les pollutions sonores. Le 'Bluebus' dispose d'une autonomie allant jusqu'à 140km (variable selon les conditions d'utilisation), et affiche une vitesse maximum de 50km/h.

-82% d'émissions de gaz à effet de serre en 2050

Lauréate en juillet 2019, parmi 61 territoires, la Cove s'est engagée dans un Contrat de Transition écologique (CTE) qui lui permet d'apporter à la population, aux entreprises et à l'agriculture des moyens de s'adapter et de conserver son cadre de vie. Le CTE est appréhendé comme un accélérateur de projets et une continuité opérationnelle du PCAET (Plan Climat Air Energie) en cours d'élaboration.

Le scénario établi par les élus de la Cove à l'horizon 2050, vise à diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, diminuer de 82% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour passer de 71Gwh produits en 2015 à 660Gwh en 2050 (soit de 6% d'autonomie énergétique à 110% en 2050). C'est donc naturellement qu'elle s'est associée au réseau Trans'Cove, transportant 100 000 clients chaque année, disposant de 38 bus et cars, ainsi que d'une flotte de véhicules propres aux dernières normes environnementales.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2021



L’expérimentation du ‘BlueBus’ aura lieu jusqu’au 28 mai prochain. ©Cove

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !